

Introduction

Vt Lucanus, telle est la formule que la présente étude nous a conduit à lire à plus de cent reprises. Cette expression, malgré son apparente simplicité, mérite que nous l'explicitons, pour mieux indiquer ce qui sera au cœur de notre ouvrage. C'est vers Lucain, *Marcus Annaeus Lucanus*, tout d'abord, que nos regards se sont tournés ou, plus exactement, vers le texte de son épopée, le *Bellum ciuile*¹, dont nous avons recensé et analysé des extraits convoqués par des auteurs les plus divers au cours des dix premiers siècles de notre ère. C'est, enfin, dans le terme *ut* que réside une véritable polysémie. Car, s'il est bien évidemment question, pour ceux qui utilisent notre formule liminaire, de comparer leur propos à celui de Lucain, ce qui peut prendre différentes formes (citation, allusion, imitation, traduction²...), nous nous sommes concentrés sur les seules citations du *Bellum ciuile*, dans une étude dont l'origine est philologique. De fait, la citation est un objet éminemment philologique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le titre d'ouvrages de critique littéraire, consacrés à ce sujet : A. Compagnon livre ses analyses sur cette pratique dans un essai qui a pour titre *La seconde main ou le travail de la citation*³ et G. Genette aborde la question dans son livre intitulé *Palimpsestes : la littérature au second degré*⁴.

Pourquoi alors mener une étude philologique sur le texte de Lucain ? Qu'il nous soit permis de dire ici sommairement ce que nous exposerons plus en détail dans la suite de notre étude : le *Bellum ciuile* a fait l'objet de plusieurs éditions complètes depuis la fin des années 1980, avec les ouvrages de D.R. Shackleton Bailey, R. Badali et G. Luck⁵. Ces travaux, dans les résultats divers auxquels ils ont abouti, illustrent parfaitement à la fois les différentes approches que l'on peut adopter pour établir le texte du *Bellum ciuile*⁶ et la complexité de la tradition du *Bellum ciuile*. La connaissance de la tradition textuelle du poème n'a pas fait l'objet d'un réel progrès dans ces dernières éditions, qui dépendent étroitement des analyses d'A.E. Housman sur la contamination généralisée de la tradition directe⁷. En outre, les travaux des éditeurs les plus récents ont en commun de ne pas avoir accordé une attention particulière

¹ Nous ne présenterons pas ici l'œuvre de Lucain et nous contenterons de donner quelques références bibliographiques. Pour une présentation générale du poème et des principales pistes interprétatives, l'ouvrage de référence est celui de F.M. Ahl, *Lucan: an introduction* (Ahl 1976), qui marque le début du renouveau des études portant sur la *Pharsale*. Pour l'abondante bibliographie plus récente, nous renvoyons à l'introduction des actes du colloque « Lucain en débat » qui donne un excellent aperçu des débats contemporains autour de l'œuvre de Lucain (Franchet d'Espèrey 2010, 13-18).

² Nous reviendrons sur la définition de ces différentes pratiques dans la première partie de nos travaux.

³ Compagnon 1979.

⁴ Genette 1982.

⁵ Shackleton Bailey 1988, Badali 1992 et Luck 2009.

⁶ On trouve ainsi un texte plus conservateur dans l'édition de R. Badali que dans celle de D.R. Shackleton Bailey. La dernière édition de G. Luck, quant à elle, se révèle être un travail dans lequel on perçoit une dimension exploratoire (au sens où le philologue suisse a donné son édition dans une collection qui ne laisse pas la place à un véritable appareil critique), qui vise à la réévaluation de l'apport de la critique conjecturale pour les études lucaniennes.

⁷ Voir Housman 1926, VI-VII. L'étude de H.C. Gotoff sur les manuscrits du IX^e siècle (Gotoff 1971) contribue à démontrer l'exactitude de la représentation très schématique qu'A.E. Housman avait brossée cinquante ans plus tôt.

à la tradition indirecte du texte de Lucain⁸, dont la connaissance est principalement tributaire des travaux de C. Hosius, datant de la charnière entre le XIX^e et le XX^e siècle⁹. Dans une volonté de contribuer à une meilleure connaissance des voies par lesquelles le poème de Lucain est parvenu jusqu'à nous, nous avons souhaité entreprendre une vaste étude sur la tradition du texte du *Bellum ciuile*, à la manière de l'enquête menée par D. Butterfield sur Lucrèce¹⁰. Mais, parce que Lucain a connu une postérité plus grande que celle de Lucrèce dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge, il nous a fallu considérer un champ d'études plus restreint que celui adopté par D. Butterfield : quand ce dernier a pu mener l'étude conjointe de la tradition directe et de la tradition indirecte du poème de Lucrèce¹¹, il nous faut nous résoudre à nous concentrer exclusivement au champ trop peu exploré de la tradition indirecte que nous avons voulu arpenter dans les présents travaux.

La tradition indirecte

En effet, les citations constituent un des éléments constitutifs de ce que l'on appelle la tradition indirecte¹². Celle-ci, dont le nom s'oppose à la tradition directe, désigne, par nature, toutes les voies par lesquelles des éléments du texte d'un auteur nous parviennent, à l'exception des manuscrits qui contiennent son œuvre. G. Pascucci indique ainsi que la tradition indirecte est « rappresentata invece da citazioni, imitazioni, allusioni, traduzioni in altra lingua di quello stesso testo da parte di altro autore antico »¹³. Pour notre étude, nous nous sommes concentrés sur la citation, comme le font d'ailleurs nombre de philologues qui assimilent parfois le terme de « tradition indirecte » aux seules citations¹⁴. En effet, toutes les formes de la tradition indirecte évoquées par G. Pascucci ne peuvent pas être mises sur le même plan si l'on souhaite les utiliser dans le cadre de la critique textuelle. Il faut faire une distinction entre ces pratiques diverses¹⁵ : ainsi peut-on mettre à part la citation qui consiste en une reprise explicite et littérale d'un texte. En revanche, dans le cas des imitations, des allusions et des traductions, il existe une transformation du texte due au second auteur. Là encore, il est possible de faire des distinctions entre ces trois pratiques : on peut rapprocher l'imitation et l'allusion puisque, dans les deux cas, il s'agit d'un jeu intertextuel vis-à-vis d'un texte, en s'appuyant sur son style ou en résumant son propos. La traduction, enfin, est de nature tout à fait différente : elle vise à produire un calque hétéroglotte d'un texte source. Le choix de centrer notre étude sur les citations ne provient pas seulement d'une question de définition de la tradition indirecte et des formes que celle-ci peut prendre. Il provient aussi d'un constat sur les différentes formes de la tradition indirecte du *Bellum ciuile*. Il n'existe

⁸ À l'exception de l'édition de R. Badali qui expose les *testimonia* dans un étage réservé de son appareil critique, à la suite de l'édition de C. Hosius, par rapport à laquelle elle marque un progrès assez limité, comme nous l'exposerons plus loin dans cette étude (129-132).

⁹ Les travaux de C. Hosius ont fait l'objet de trois éditions différentes en 1892, 1905 puis 1913.

¹⁰ Butterfield 2013.

¹¹ Cette dernière occupe un chapitre de près de 100 pages dans lequel D. Butterfield décrit le corpus des citations extraites du *De rerum natura* en mettant en exergue certains citateurs et en traitant de la question des citations dont l'attribution à Lucrèce est incertaine (Butterfield 2013, 46-135).

¹² On parle, plus rarement, de tradition secondaire ou « secondary tradition ». Voir, par exemple, Reynolds & Wilson 1991, 219.

¹³ « représentée, quant à elle, par des citations, des imitations, des allusions et des traductions dans une langue différente de celle du texte lui-même provenant d'un autre auteur antique » Pascucci 1981, p 27.

¹⁴ Voir Reynolds et Wilson 1991, 219-221, Chiesa 2012, 105-106 ou encore Butterfield 2013, 46-100.

¹⁵ Nous y consacrerons notamment la première partie de nos travaux.

pas, par exemple, de traduction de l'épopée de Lucain qui constitue une source intéressante pour l'établissement du texte puisque les premières tentatives de traduction datent, pour la plupart, de la fin du Moyen Âge ou même de la Renaissance¹⁶. Les allusions et les imitations ont, quant à elles, fait l'objet de nombreuses études récentes¹⁷ : de fait, le développement des outils numériques d'exploration et de confrontation des textes anciens a permis de multiplier les approches intertextuelles des textes anciens dans les dernières décennies¹⁸. Paradoxalement, la recherche sur les citations des auteurs anciens n'a pas connu un développement comparable, peut-être parce que la citation semble être un objet plus aisément appréhendable et identifiable. Si des réflexions ont été menées dans des ouvrages collectifs sur les formes de la citation¹⁹, le cas de Lucain a été assez rarement abordé, à l'exception de quelques articles étudiant spécifiquement les citations de Lucain chez un citateur donné²⁰. Pourtant, Lucain a connu une postérité importante et il existe un vaste corpus de citations à explorer.

La réception du Bellum ciuile

Si la question des conditions de rédaction, d'achèvement et de publication du *Bellum ciuile* a pu faire l'objet de débats scientifiques²¹, celle du succès connu par la *Pharsale* dans les deux premiers siècles de notre ère n'est guère douteuse : plusieurs mentions explicites du poème ou de son auteur attestent de la lecture de l'œuvre et du rayonnement du poète, même après sa mort. De tels témoignages apparaissent ainsi chez Stace²², chez Martial²³, chez

¹⁶ Elles sont dues, en France, à Brantôme, mais qui n'achève pas son projet (à ce sujet, voir Lacroix & Quintin 1996, 33). Les premières traductions complètes en langue française sont celles de Michel de Marolles et de Brébeuf au XVII^e siècle (Ternaux 2000, ch. 3). Pour les traductions en langue anglaise, c'est au XVI^e siècle que remonte la traduction due à Christopher Marlowe, suivie au siècle suivant par la traduction fameuse de Thomas May. Pour la question des traductions en langue anglaise au XVI^e et XVII^e siècle, voir Hardie 2011 et Maes 2013. En Italie, il existe des *volgarizzamenti* antérieurs au XV^e siècle, voir notamment Marinoni 2011 qui édite une traduction toscane du XIV^e siècle.

¹⁷ Le seul ouvrage issu du colloque « présence de Lucain » l'illustre largement. Sur les imitations et allusions à Lucain dans la littérature latine des I^{er} et II^e siècles, voir notamment Carderi 2016, Delarue 2016, et Ripoll 2016. Pour l'Antiquité tardive, nous pouvons renvoyer à Hecquet-Noti 2016, Mori 2016, Wolff 2016 ou encore Furbetta 2016. Pour le Moyen Âge, voir Caramico 2016 et Courroux 2016. Nous pourrions également renvoyer aux actes du colloque « Lucain et Claudien face à face : une poésie politique entre épopée, histoire et panégyrique » (Berlincourt, Galli Millic et Nelis 2016). Pour un aperçu sur la bibliographie liée à la réception du *Bellum ciuile* dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge, voir D'Angelo 2011, 471-473.

¹⁸ À ce propos, voir Coffee et al. 2012, 384-396.

¹⁹ Voir notamment les actes du colloque « La citation dans l'antiquité » (Darbo-Peschanski 2004) et ceux du séminaire de l'équipe AGREAH sur les mécanismes de la citation (Nicolas 2006) – dans lesquels il est aussi question de la mention, et donc de la simple allusion – ainsi que, plus récemment, les ouvrages collectifs sur les citations composites (Adams et Ehorn 2016) et sur l'autorité des anciens (Schettino et Urlacher-Becht 2017). La question de l'autorité des anciens est au cœur des centres d'intérêt du réseau international « Claiming the classical », qui travaille sur l'usage de l'Antiquité classique dans la rhétorique politique au XXI^e siècle (<https://claimingtheclassicalnet.wordpress.com>).

²⁰ Voir principalement pour Servius Esposito 2004a et Barriere 2016 ; pour Lactance Placide, Ariemma 2004 et pour Isidore de Séville Venutti 2017.

²¹ Pour des éléments biographiques sur le poète, nous renvoyons à notre propre synthèse sur les sources de la vie de Lucain et les informations que l'on peut en tirer (Barriere 2016a, VII-XII). De même, pour ce qui concerne les conditions de rédaction et de publication du *Bellum ciuile*, voir Barriere 2016a, XII-XIX.

²² Stat., *Silv.*, 7, 2 : le *genethliacon Lucani* est un poème en l'honneur de l'anniversaire de Lucain dédié à sa veuve, Polla Argentaria.

²³ Cinq épigrammes font allusion à Lucain, les trois premières (Mart., *Ep.*, 21-23) sont liées à l'anniversaire de Lucain. La quatrième (Mart., *Ep.*, 10, 64) rappelle que Lucain s'était aussi adonné à la poésie épigrammatique. La dernière, enfin, se présente sous la forme d'une épigramme censée accompagner l'ouvrage de Lucain, s'il

Quintilien²⁴, chez Tacite²⁵ ou même chez Fronton²⁶. La fortune du poème au III^e siècle est, quant à elle, moins certaine, car il est vrai que les témoignages d'auteurs sont bien plus rares²⁷. Toujours est-il que les études pionnières d'E.M. Sanford²⁸ ont assez tôt fait apparaître l'intérêt qu'a pu susciter le *Bellum ciuile* au IV^e siècle. Les travaux de M.A. Vinchesi, près de cinquante ans plus tard, ont rouvert le dossier de la réception du *Bellum ciuile* avec une série de quatre articles consacrés à la question²⁹.

De façon tout à fait remarquable, ce qui est central dans ces approches de la réception du poème demeure le jugement esthétique ou générique porté sur le poème, ce dont on trouvait déjà la trace dans les quelques pages que P. Lejay a consacrées à la postérité du *Bellum ciuile* dans son édition du chant 1 : deux chapitres, intitulés « Jugements des anciens » et « Le Moyen Âge et la Renaissance »³⁰, permettent au philologue de donner ce qui apparaît comme les principales caractéristiques de la réception de l'œuvre. De fait, le célèbre jugement de Servius sur l'œuvre de Lucain, selon lequel *Lucanus namque ideo in numero poetarum esse non meruit, quia uidetur historiam composuisse, non poema*³¹, demeure fondamental dans les études de réception consacrées au *Bellum ciuile*³². À la suite de ces travaux, d'autres contributeurs se sont emparés de la question de la réception du poème à partir de la Renaissance, en centrant surtout leur propos sur des questions esthétiques³³ ou politiques³⁴. Le

était offert en cadeau et constitue une des premières attestations de la querelle générique autour du *Bellum ciuile* : *sunt quidam qui me dicant non esse poetam, | sed qui me uendit bibliopola putat* « Il y a des gens pour dire que je ne suis pas un poète, mais le libraire qui vend mes livres pense que j'en suis un. » (Mart., *Ep.*, 14.194).

²⁴ Le maître de rhétorique estime que le *Bellum ciuile* est moins adapté à l'instruction des poètes qu'à celle des orateurs (Quint., *Inst.*, 10.1.90).

²⁵ Dans le récit de la conjuration de Pison, l'historien rappelle le rôle de Lucain, qui aurait pris part au complot parce que Néron lui avait interdit de poursuivre son activité poétique (Tac., *An.*, 15.49), et nous fait le récit de sa mort (Tac., *An.*, 15.70).

²⁶ La charge de Fronton contre Lucain dans sa lettre à Marc-Aurèle témoigne sans doute de la faveur que connaissait encore le poète. Pour que la charge soit si virulente, il faut estimer que Fronton cherche à combattre un texte dont il a entendu faire l'éloge à plus d'une reprise (Front., *Ep.*, 155.6-12).

²⁷ La controverse scientifique est principalement incarnée par les thèses contradictoires de P. Wessner qui pense que Lucain est tombé dans l'oubli jusqu'au IV^e siècle (Wessner 1929) et de H.J. Thomson, pour qui le texte de Lucain aurait continué à être en faveur, notamment parce qu'il était étudié par les *grammatici* (Thomson 1928).

²⁸ Que celles-ci soient consacrées aux auteurs latins convoqués comme *auctoritates* au Moyen Âge (Sanford 1924) ou plus spécifiquement à Lucain et à la façon dont son œuvre était lue et commentée depuis l'antiquité tardive jusqu'au bas Moyen Âge (Sanford 1931 ; Sanford 1934 ; Sanford 1934a).

²⁹ Ses travaux s'organisent selon une logique chronologique, en débutant par le succès immédiat de Lucain (Vinchesi 1976), en poursuivant par le rôle de Servius (Vinchesi 1979) avant d'aborder la réception de Lucain dans l'antiquité tardive et au Moyen Âge en général (Vinchesi 1981 et Vinchesi 1981a).

³⁰ Lejay 1894, LXXI-LXXXI. Le contenu des chapitres dépasse sensiblement le périmètre que les titres définissent : il est ainsi question du jugement de Voltaire qui dit de Lucain qu'« il est grand partout où il ne veut point être poète ». La même pratique apparaît dans la traduction italienne de L. Canali à la BUR : une section entière de « giudizi critici » voit se succéder les jugements esthétiques de Quintilien, Martial, Servius, mais aussi Montaigne, Voltaire ou encore Huysmans et Baudelaire (Canali 1997, 25-32).

³¹ « De fait Lucain n'a pas mérité d'être au nombre des poètes, parce qu'il semble avoir écrit une histoire et non un poème » Serv., *Aen.*, 1, 382.

³² C'est un élément central des contributions suivantes, consacrées à la réception du poème ou au rapport entre le poète et l'écriture de l'histoire : Sanford 1931, Vinchesi 1979, Salemmé 2002, Bureau 2010 ou encore Barriere 2024.

³³ Voir notamment l'ouvrage majeur de Ternaux 2000, mais aussi d'autres études plus ponctuelles, comme celles de Schrijvers 1990 ou encore de Ioakimidou 2016.

³⁴ C'est le cas, pour ne prendre que quelques exemples récents, des travaux d'E. Paleit (Paleit 2011) sur les lectures pro-césariennes de l'épopée, de l'étude de P. Davis (Davis 2014) sur les enjeux idéologiques de la

point commun entre toutes ces approches est que la lettre même du texte dont on étudie la réception y est rarement centrale. Cela n'est pas propre au seul cas de Lucain et l'on voit ainsi J. Porter considérer qu'il existe un champ trop peu exploré dans les études de réception en évoquant l'étude de la façon dont le texte lui-même nous est parvenu³⁵. Depuis le renouveau des études lucaniennes à partir des années 1970, on doit, en effet, principalement à P. Esposito une approche de la réception du poème de Lucain centrée sur le texte de l'épopée³⁶. Ses travaux sur les scholies à Lucain³⁷ et sur les citations de Lucain dans les *Commentaires* de Servius³⁸ sont de ceux qui ont ouvert la voie à la présente étude en mettant en relief l'intérêt de cette approche : à travers les passages que les commentateurs ou les citateurs sélectionnent, c'est une autre facette de la réception du *Bellum ciuile* qui apparaît. Le jugement des citateurs n'est plus nécessairement explicite, mais il peut être déduit des choix opérés lorsque l'on convoque certains passages plutôt que d'autres ou même, plus simplement encore, en indiquant, lorsque l'on cite un auteur, qu'on le connaît et qu'on a pu avoir accès à son œuvre³⁹. Il serait, toutefois, bien naïf de réduire la pratique des citations à une manifestation en actes de l'intérêt d'un citateur pour le texte qu'il cite.

L'ars citandi

L'usage de la citation, dès l'antiquité gréco-latine, se rattache à la notion d'autorité telle que l'évoque déjà Aristote dans la *Rhétorique*, à propos des témoins⁴⁰. Quintilien, quant à lui, parle d'*auctoritas* à propos d'une opinion répandue au sein du peuple mais aussi à propos de celle d'hommes sages ou d'illustres poètes⁴¹. Si l'*auctoritas* a pu faire l'objet de contestations ou de détournements, il n'en demeure pas moins qu'elle reste une référence fondamentale dans la construction de la pensée antique⁴². Or le recours à l'autorité des anciens passe souvent par la citation. Celle-ci, qui a parfois pu être considérée comme une

traduction du *Bellum ciuile* au cours de la restauration anglaise ou encore de celle de M. Giargia (Giargia 2016) à propos de l'importance de Lucain pour le républicanisme moderne.

³⁵ Porter 2008, 475.

³⁶ De façon singulière, sa contribution au cours du colloque « Présence de Lucain », dont nous avons souligné qu'il était principalement consacré aux imitations du poème de Lucain et aux allusions dans la littérature postérieure, a pour objet la réception philologique du poème, telle qu'elle se matérialise dans les choix éditoriaux de plusieurs philologues (Esposito 2016). P. Esposito soulignait déjà, dix ans plus tôt, l'intérêt d'une étude sur les citations de Lucain chez les grammairiens tardo-antiques (Esposito 2004b, 14).

³⁷ Voir notamment Esposito 2004 ; Esposito 2014.

³⁸ Esposito 2004a.

³⁹ C'est notamment ce que signale P. Chiesa lorsqu'il prend l'exemple d'une citation de Catulle identifiée chez le grammairien Pompeius Festus : « Infine, la tradizione indiretta fornisce elementi importanti per comprendere la fortuna dell'opera e la sua incidenza culturale, con un'angolatura diversa rispetto alla semplice presenza di codici » (Enfin, la tradition indirecte fournit des éléments importants pour comprendre la fortune d'une œuvre et son influence culturelle, avec une approche différente de celle qui s'appuie seulement sur la présence de manuscrits), Chiesa 2012, 106-107.

⁴⁰ Ar., *Rh.*, I.15.1375b-1376a.20.

⁴¹ *Adhibebitur extrinsecus in causam et auctoritas. Haec secuti Graecos, a quibus κρίσεις dicuntur, iudicia aut iudicationes uocant, <non> de quibus ex causa dicta sententia est (nam ea quidem in exemplorum locum cedunt), sed si quid ita uisum gentibus, populis, sapientibus uiris, claris ciuibus, inlustribus poetis referri potest* « On ajoute, en outre, à cette question, l'autorité. D'autres, qui suivent les Grecs qui le nomment κρίσεις, appellent cela jugement, non pas à propos de la sentence donnée au terme d'un procès (car ils l'emploient ainsi comme exemple), mais lorsque l'on peut renvoyer à l'opinion du monde, d'un peuple, d'hommes sages, de grands citoyens et de poètes illustres » Quint., *Inst.*, 5.11.36.

⁴² Urlacher-Becht 2017, 22-23.

pratique visant à donner du lustre au texte du citeur⁴³, s'inscrit dans une véritable tradition dont les fondements résident dans l'enseignement scolaire et notamment la rhétorique qui font la part belle à la lecture et à la citation des auteurs. La rhétorique reconnaît trois fonctions principales à la citation, « celle d'ornement, de modèle et de preuve »⁴⁴. Ces deux dernières fonctions sont celles qui sont à l'œuvre dans les traités de grammaire ou dans les commentaires des auteurs classiques, au sein desquels les citations sont fréquentes⁴⁵. L'usage des citations d'auteurs anciens à des fins pédagogiques se poursuit à l'époque carolingienne, dans les grammaires mais aussi dans les florilèges prosodiques. Mais il ne s'agit pas là du seul usage de la citation d'auteur : les citations sont aussi convoquées, dans une fonction de modèle et d'ornement, pour, non seulement, inciter le lecteur à réfléchir au contenu de telle ou telle *sententia*, mais aussi pour créer la connivence avec le lecteur, usage notamment illustré par la pratique de Cicéron dans sa correspondance avec Atticus, où les citations, grecques ou latines, contribuent à tisser un lien entre les deux correspondants⁴⁶. Enfin, dans les ouvrages à vocation encyclopédique, ce sont deux autres fonctions qui sont assignées aux citations : celles-ci servent tantôt de preuve pour étayer un raisonnement, tantôt d'ornement pour montrer comment tel sujet pointu pouvait se trouver évoqué chez un auteur ancien. Au-delà donc de la seule notion d'intérêt pour le texte cité, la citation s'inscrit dans une pratique fondamentale, liée à l'érudition du citeur qui convoque un texte tiers jouant une véritable fonction dans son propre texte.

La citation, enfin, peut apparaître comme l'héritage d'un texte plus ancien. Nous entendons par là, bien sûr, le fait qu'en citant un texte le citeur reprend à son compte ou rejette le propos d'autrui, ce qui est le propre du jeu d'intertextualité que crée le texte cité. Mais l'intertextualité ne se limite pas au lien entre le citeur et l'auteur auquel ce dernier emprunte quelques mots : certaines citations voyagent de citeur en citeur et sont ainsi reprises, de seconde main, par de nouveaux citeurs⁴⁷. Dans ces circonstances, l'usage d'une citation n'indique plus nécessairement un lien particulier entre le nouveau citeur et l'auteur cité : il trahit surtout l'existence d'une circulation des citations, indépendamment du texte cité, et contribue à la création de ce que nous appellerons des « réseaux de citations ». Ceux-ci pourront prendre différentes formes, depuis ceux issus de listes d'exemples grammaticaux jusqu'à ceux liés à des *sententiae* dont l'auteur originel finit par ne plus être identifié. La circulation des citations entre les citeurs, de façon indépendante du texte d'origine, n'est pas sans rappeler celle des manuscrits d'une œuvre, qui se détachent de l'original puis de

⁴³ « This enabled them [classical scholars] to give their writings a veneer of learning which is often disconcertingly at variance with the narrowness of their actual reading but at the same time it kept alive a genuine respect for classical literature » (Cela leur a permis de donner à leurs œuvres un vernis d'érudition qui contraste souvent de façon déconcertante avec la pauvreté de leur véritable culture, tout en ayant contribué à préserver un authentique respect pour la littérature classique) Reynolds et Wilson 1991, 33.

⁴⁴ Gangloff 2006, 113.

⁴⁵ Des travaux ont été réalisés sur les citations chez certains grammairiens ou commentateurs. Voir notamment Garcea et Giavatto 2012 pour les citations présentes chez Priscien ou Esposito 2004c et Esposito 2014 pour les citations dans les recueils de scholies à Lucain.

⁴⁶ Voir à ce sujet l'étude de P. Cugusi qui estime que c'est la principale fonction des citations grecques dans la correspondance de Cicéron (Cugusi 1983, 92).

⁴⁷ Les exemples de tels phénomènes sont fréquents chez les grammairiens. Priscien reconnaît ainsi parfois explicitement sa dette à l'égard d'un grammairien antérieur en indiquant qu'il reprend une citation de seconde main. Voir Prisc., *Ars*, GLK 2.30.14-21 et son commentaire par F. Biville (Biville 2011, 49-50).

l'archétype et nous ramène au constat que nous dressions quelques lignes plus haut : la citation est une matière éminemment philologique.

Perspectives philologiques

Si la citation est un objet philologique, il nous reste à présenter la façon dont les philologues l'appréhendent. G. Pascucci la critique en considérant que « la tradizione indiretta appare, in generale, meno affidabile di quella diretta »⁴⁸. À l'inverse, R.J. Tarrant considère ainsi que la citation est « a form of evidence that is important for editing classical texts »⁴⁹. P. Chiesa, quant à lui, développe un propos plus nuancé quand il explique que la tradition indirecte, faite de citations, « va dunque maneggiata con cautele maggiori, ma in fondo non diversa, da quella con cui si maneggia la tradizione diretta »⁵⁰. Il ne faut pas percevoir, derrière ces trois jugements, de profondes différences entre les trois philologues, mais plutôt la diversité des citations et de leur apport.

De fait, les citations peuvent différer en fonction d'un nombre important de critères. Tout d'abord, l'importance des citations d'une œuvre dépend étroitement de la qualité de la tradition directe du texte cité : les citations jouent ainsi un rôle crucial pour toutes les œuvres dont on ne conserve des fragments que par ce seul biais⁵¹. D'une manière générale, plus la tradition directe donne un texte de piètre qualité, plus la tradition indirecte est susceptible d'être utile à l'éditeur⁵². En outre, la date des citations peut importer : une citation antérieure à la date des premiers témoins manuscrits conservés d'une œuvre a plus de chances de véhiculer des variantes remontant à un état ancien. La capacité d'une citation à conserver des leçons authentiques dépend aussi grandement de sa forme et de son contexte d'emploi : les citations faites de mémoire seront plus aisément sujettes à la corruption tandis que des citations convoquées grâce à la lecture directe d'un texte ancien peuvent nous permettre d'accéder à un état du texte ancien, qui remonte parfois au-delà de l'archétype fondé sur la seule tradition directe. Or la distinction entre les citations faites de mémoire et les autres peut tenir au genre de l'œuvre dans laquelle la citation est convoquée⁵³. Enfin, au-delà de la seule question du genre, il convient de reconnaître que la pratique de la citation varie d'un auteur à

⁴⁸ « La tradition indirecte apparaît, en général, moins fiable que la tradition directe. » Pascucci 1981, 27.

⁴⁹ « Un type d'indice qui est important pour l'édition des textes anciens classiques » Tarrant 2016, 7.

⁵⁰ « elle doit être utilisée avec de grandes précautions, au fond semblables à celles que l'on prend avec la tradition directe » Chiesa 2012, 105-106.

⁵¹ C'est le cas, en ce qui concerne Lucain, pour des fragments de son *Orphée* (Aldhelm., *de metr.*, 159, 23 ; Serv., *G.*, 4, 492 ; *Liber monstr.*, 2, 8), de son *Iliakon* (Lact. Plac., *Theb.*, 3, 641 ; 6, 322) ou encore de son *Catachthonion* (Lact. Plac., *Theb.*, 9, 424). Les fragments de Lucain ont été recensés dans divers ouvrages : voir notamment Hosius 1913, 330-331, Badali 1992, 392-398, Courtney 1993, 355-356 et Büchner, Morel et Blänsdorf 2011, 317-323. Les études sur les fragments sont nombreuses et nous nous bornerons ici à signaler les travaux fondamentaux réunis par G. Most (Most 1997) et le projet *Fragmentarium* (<https://fragmentarium.ms>), dirigé par C. Flüeler et W.O. Duba, dont l'objet est de contribuer à la collecte de fragments dans les manuscrits médiévaux.

⁵² G. Pasquali en cite un exemple fameux à propos d'une citation homérique chez Eschine (Pasquali 1952, 244). Voir Tarrant 2016, 8 pour un cas appliqué à Properce.

⁵³ G. Pasquali (Pasquali 1952, 188-189) considère ainsi que le témoignage des grammairiens, des antiquaires ou des glossographes est de moindre valeur car ils convoquent souvent de mémoire des citations qu'ils sont susceptibles d'abrégier, de modifier ou de simplifier. À l'inverse, celui des commentateurs et des scholiastes apparaîtrait comme plus précieux parce qu'il dériverait d'une lecture directe du texte. De telles affirmations mériteront d'être nuancées au cours de notre étude.

l'autre, ce qui n'est pas sans influence sur la forme de la citation elle-même et sur sa possible fidélité au texte d'origine.

Face à la diversité des citations, il ne peut donc pas y avoir une réponse unique des philologues sur la manière d'appréhender ce matériau philologique, ce qui explique le désaccord apparent dans les propos de G. Pascucci, R.J. Tarrant et P. Chiesa. Somme toute, nous en revenons au propos de ce dernier qui considère que la tradition indirecte doit être traitée comme la tradition directe, avec une attention accordée au contexte de chaque citation et à son inscription potentielle dans un réseau de citations, de même que l'on prend en considération l'origine d'un manuscrit et que l'on tente de voir s'il est l'antigraphe ou l'apographe d'un autre témoin conservé⁵⁴.

Une enquête sur les citations du Bellum ciuile

L'intérêt des citations est donc double : celles-ci sont à la fois une fenêtre sur la réception d'une œuvre et un matériau philologique qu'il faut prendre en considération pour en établir le texte. Or, comme nous l'avons montré, le *Bellum ciuile* constitue un corpus pour lequel les ressources offertes par les citations, tant du point de vue de la réception que de celui de la critique textuelle n'ont pas été méthodiquement exploitées. C'est dans ce vide des études lucaniennes que se positionne notre enquête dont l'objectif est multiple : il s'agit, bien évidemment, d'évaluer l'intérêt de l'apport des citations de l'épopée pour les études de réception et les travaux philologiques, mais aussi, de façon plus générale, de contribuer à la réflexion sur la façon dont peuvent se construire des travaux systématiques sur les citations des auteurs classiques, ce qui se manifeste, dans les présents travaux, par une volonté d'exposer systématiquement dans des chapitres dédiés les principes méthodologiques qui nous ont guidé.

Au seuil de ces travaux, il nous faut donner quelques précisions matérielles sur la forme de l'ouvrage. Les références bibliographiques sont toutes présentées sous la forme « Nom année », pour ne pas trop alourdir les notes. Les références précises apparaissent dans la bibliographie finale. Celle-ci est divisée en plusieurs parties : la bibliographie générale, qui contient toutes les références liées à la littérature secondaire, et une triple bibliographie pour les sources primaires où sont distinguées, d'abord, les éditions des différents citateurs qui constituent notre corpus, ensuite, les éditions de Lucain citées dans le présent ouvrage et, enfin, les éditions des autres citateurs. Dans cette dernière partie de la bibliographie ne sont mentionnés que les auteurs pour lesquels nous avons consulté une édition différente de celle de la Collection des Universités de France. Enfin, nous avons pris le parti de citer et de traduire personnellement les textes que nous livrons à la discussion. En revanche, nous n'avons pas versé, en annexes, l'intégralité des textes contenant une citation de Lucain, en considérant que l'index des citations que nous avons constitué à la fin du présent volume permet au lecteur de se référer, si besoin, aux textes que nous ne citons pas intégralement.

⁵⁴ Conformément à une terminologie répandue en ecclésiastique, nous appelons antigraphe un manuscrit ayant servi de modèle à un manuscrit que nous avons conservé. L'apographe est, quant à lui, la copie d'un manuscrit existant.